

# Des élèves de l'institut Bocuse misent sur le beaujolais

## LE PROGRÈS

Édition Villefranche et Beaujolais 69A

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 - 1,00 €

Le fauteuil relax  
made in France



71048700

variation  
Fauteuils de relaxation



Magasin Variation direct usine  
52, cours de la Liberté - LYON 3<sup>ème</sup>  
T. 04 78 60 00 66

### Trophées des maires du Progrès



# Belleville et St-Lager récompensés

■ L'illumination de la chapelle de Brouilly à Saint-Lager, comme la médiathèque du Singulier(s) à Belleville, ont été distinguées hier soir pour la qualité de leur réalisation. Photo Marie-Pierre JANDEAU

PAGES 26-27

### LE DERBY OL - ASSE (DEMAIN)

Valbuena :  
« Le passé est derrière moi, je repars à zéro »

PAGES 36-37



■ Photo Richard MOUILLAUD

**FOOTBALL**

**Samedi 1er Octobre 2016**

**FCVB - Saint-Louis NEUWEG 18 H**

**Stade Montmartin**

UNE VILLE, UN TERRITOIRE, NOTRE FIERTÉ !

113, rue Nationale - 69400 VILLEFRANCHE S/S

Parrain du Match

# Éliminé en coupe de France le FC St-Loup vise l'Honneur

# LE PROGRÈS

Édition Tarare - L'Arbresle - Mont du Lyonnais 69B Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 - 1,00 €

**Le fauteuil relax  
made in France**



71048700

**variation**  
Fauteuils de relaxation

Magasin Variation direct usine  
52, cours de la Liberté - LYON 3<sup>ème</sup>  
T. 04 78 60 00 66

## Trophées des maires du Progrès



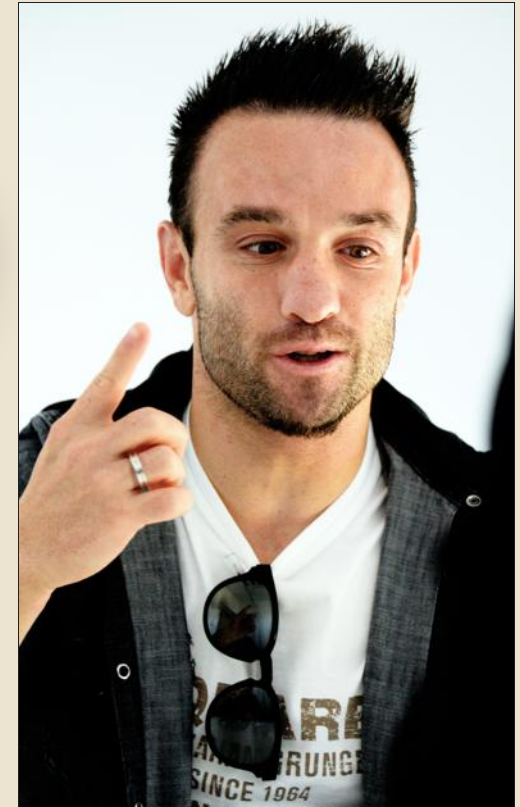
# COR, L'Arbresle et Montrottier récompensés

■ Le nouveau système de stationnement à L'Arbresle (photo), l'accueil de réfugiés syriens à Montrottier, la coopérative jeunesse de service de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, ont été distingués hier soir par Le Progrès. Photo Gérard URBIN **PAGES 21, 28 ET 31**

## LE DERBY OL - ASSE (DEMAIN)

**Valbuena :**  
« Le passé est derrière moi, je repars à zéro »

PAGES 36-37



■ Photo Richard MOUILLAUD

**CUEILLEZ  
VOS POMMES  
AU VERGER**



**0.80€  
LE KG**

**Les 1<sup>er</sup>, 7 et 8 octobre 2016  
de 9h à 12h et de 14h à 18h**

**GAEC DE LA LECHÈRE**  
LA LECHÈRE - ST ROMAIN DE POPEY  
emballages non fournis

**OUVERTURE**  
APRÈS TRAVAUX



**PRIX SPECIAL  
REOUVERTURE**

**MEUBLES SUBRIN**  
RN 7 - PONTCHARRA-SUR-TURDINE  
Tél. 04 74 63 12 56  
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

**meublena**  
CRÉATEUR D'AMBIANCE

## AMPLEPUIS

**Didier Fournel quitte  
le conseil municipal**



■ Photo Annie GIRARD

# Assassinat du petit Léo : de 20 à 30 ans de réclusion

## LE PROGRÈS

Édition Oullins - Givors - Monts du Lyonnais 69C

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 - 1,00 €

Le fauteuil relax  
made in France



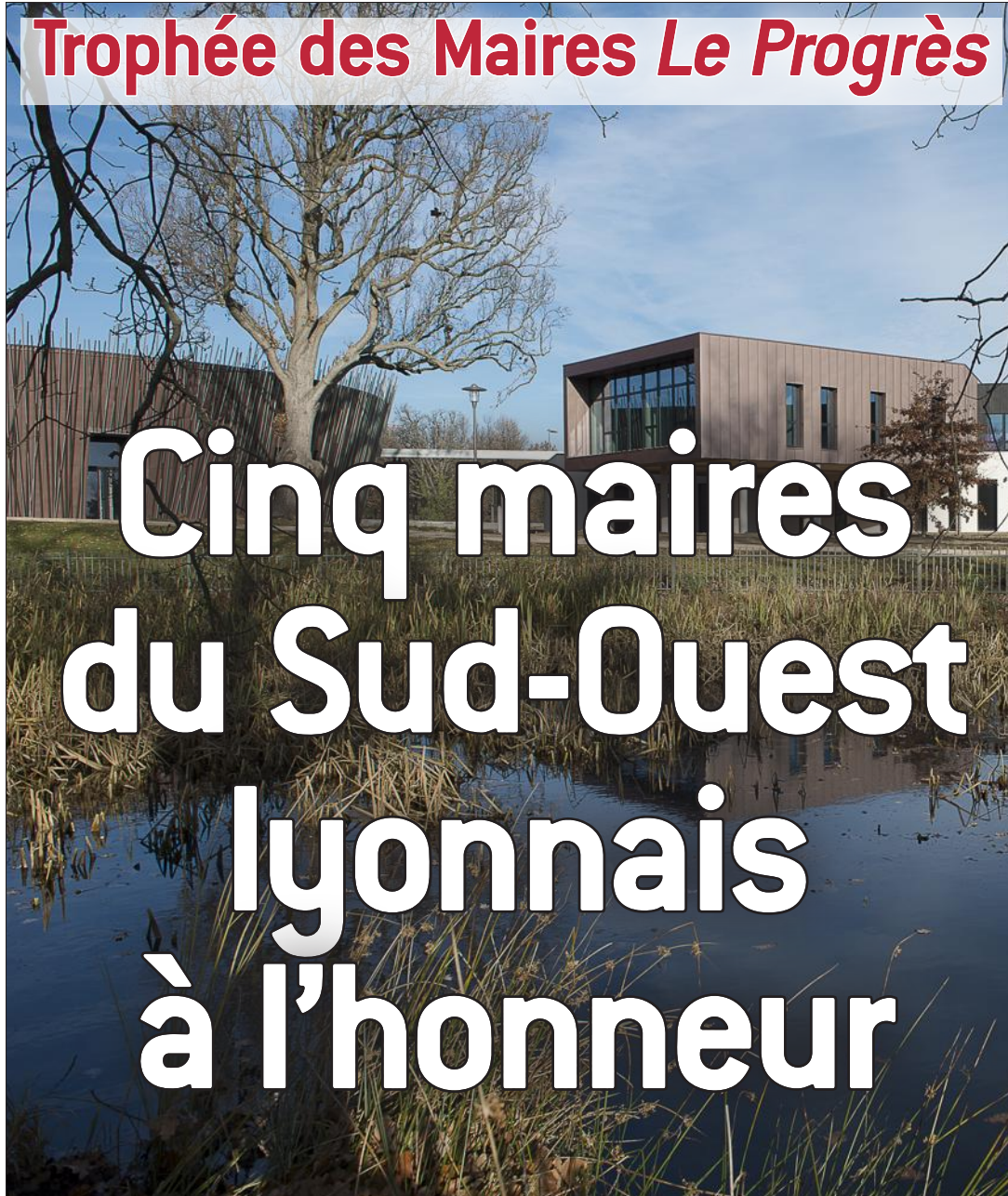
710487700

variation  
Fauteuils de relaxation



Magasin Variation direct usine  
52, cours de la Liberté - LYON 3<sup>ème</sup>  
T. 04 78 60 00 66

### Trophée des Maires *Le Progrès*



# Cinq maires du Sud-Ouest lyonnais à l'honneur

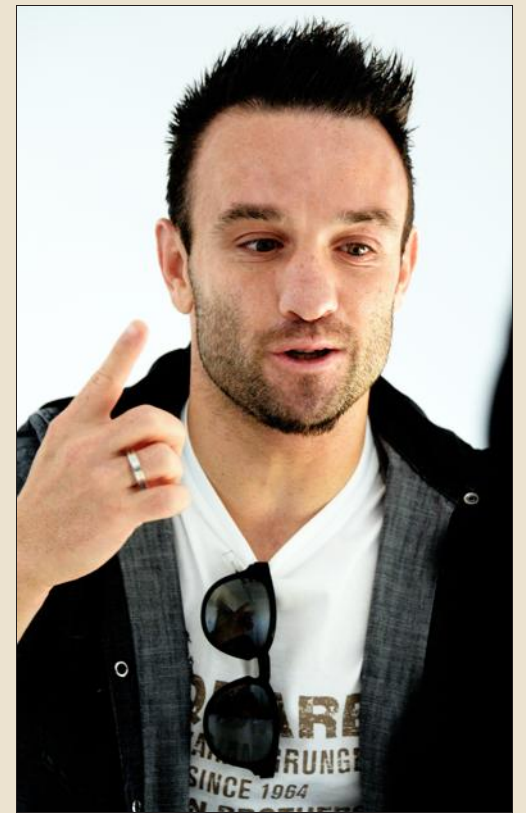
■ Oullins, Chaponost, Saint-Genis-Laval, Givors et la communauté de communes du Pays Mornantais (notre photo) ont été récompensés. Photo Emmanuel K/BALAO

PAGE 20

### LE DERBY OL - ASSE (DEMAIN)

Valbuena :  
« Le passé est  
derrière moi, je  
repars à zéro »

PAGES 36-37



■ Photo Richard MOUILLAUD

## RÉSIDENCE RETRAITE ÉLOÏSE

**LE SÉJOUR TEMPORAIRE, UNE SOLUTION  
POUR PRÉSERVER VOTRE MAINTIEN À DOMICILE :**

- Répit de l'aidant
- Repos suite à votre hospitalisation ou celle de votre conjoint : prise en soin personnalisée avec notre kinésithérapeute
- Besoin de rompre l'isolement
- Relais avant l'organisation du retour à domicile

RECEVEZ NOTRE  
DOCUMENTATION



Contactez-nous au ☎ 04 78 71 15 00  
✉ eloise@emera.fr • www.emera.fr



emera  
Vous méritez le plus grand soin

RÉSIDENCE RETRAITE ÉLOÏSE • 5, rue Jean-Claude Vivant • VILLEURBANNE



■ Architecture contemporaine, le lieu se révèle très accessible et visible ce qui contribue à sa notoriété. Photo Marie-Pierre JANDEAU

**BELLEVILLE** TROPHÉES DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE

# La communauté de communes récompensée pour le Singulier(s)

Le complexe culturel du Singulier(s) a reçu ce vendredi soir le trophée de la communauté de communes décerné lors de la cérémonie des maires du Rhône par notre journal. Retour sur ce beau projet.

Ouvert depuis plus de neuf mois, le complexe culturel du Singulier(s) qui comprend une grande médiathèque, deux salles de cinéma ainsi qu'un café-resto, connaît un succès phénoménal sur le territoire de la communauté de communes Saône-Beaujolais. Il comptabilisera vraisemblablement un taux de fréquentation record, avec 250 000 entrées pour sa première année d'exercice. Un Bellevillois sur trois est inscrit à la médiathèque, un habi-

tant sur quatre à l'échelle des 29 communes de la CCSB. Une victoire pour les élus communautaires qui ont porté ce projet en voulant compenser le déficit culturel du nord Beaujolais. L'établissement se voulait un lieu intergénérationnel comme un troisième lieu, celui où l'on vient pour découvrir, se détendre, entre son lieu de travail et son lieu de vie. Le pari est réussi. « La fréquentation de notre pôle culturel et en particulier de sa médiathèque avec 10 000 abonnés va au-delà de ce que nous attendions, déclare Daniel Michaud, vice-président de la CCSB en charge de la culture. C'est une belle mutualisation des ouvrages sur l'ensemble de notre territoire puisque l'établissement fonctionne en réseau avec 9 bibliothèques de village, bientôt 11. Les livres CD

et DVD circulent beaucoup puisque nous enregistrons 180 000 documents empruntés, soit environ quatre fois le volume des documents disponibles. »

## Commande par navette

Le Singulier(s) fonctionne avec des salariés, une dizaine à la médiathèque, deux au cinéma, ainsi que plusieurs dizaines de bénévoles, si l'on comptabilise aussi ceux qui font marcher les bibliothèques en réseau dans les villages d'où l'on peut commander par la navette l'ouvrage que l'on veut, sans se déplacer à Belleville.

« Notre médiathèque a mis six mois à trouver son régime de croisière, explique le directeur. Depuis cet été, nous mettons en place des animations et des ateliers qui font le

plein. »

## Une vingtaine d'animations chaque mois

On trouve des animations en direction de tous les publics : enfants avec l'heure des Doudous le samedi matin ou l'heure du conte le mercredi, ados avec les jeux vidéos, amateurs de musique avec « Sur la platine » le vendredi à 17 h avec le professeur Thomas, ateliers créatifs, échanges littéraires sans oublier les initiations au fonctionnement de la médiathèque, au moins deux fois par mois, pour ceux qui ont du mal à se repérer. Pour s'inscrire à la formation d'initiation informatique, il faudra attendre la session de novembre.

De notre correspondante Marie-Pierre Jandea

## REPÈRES

### ■ Le bâtiment

Le chantier du Singulier(s) a duré deux ans. Son architecture délibérément contemporaine, avec de nombreuses surfaces vitrées et sa façade en métal doré, du Tecu® Gold <sup>(1)</sup>, continue de faire sensation. Ce lieu, à proximité du lycée, du champ de foire et des grandes surfaces, est très accessible et visible, ce qui contribue aussi à sa notoriété. Les lycéens n'hésitent pas à s'y ren-

dre pour une pause.

### ■ Coût du projet

L'ensemble du projet a coûté 7,6 millions d'euros à la CCSB, dont 3 ont été subventionnés de moitié entre l'État et le Département. La construction : 6,3 millions d'euros, les collections et aménagements intérieurs : 1,3 million d'euros.

### ■ Fréquentation

Au bout de 9 mois de fonctionnement :

120 000 entrées à la médiathèque, 77 000 entrées au cinéma et 25 000 clients servis au café-resto.

### ■ Réseau

Charentay - Corcelles-en-Beaujolais - Lancié - Odenas - Saint-Étienne-la-Varenne - Saint-Lager-Beaujeu-Quincié-en-Beaujolais- bientôt Fleurie et Villié-Morgon.

**(1) Alliage de cuivre et d'aluminium.**

## Une médiathèque à la pointe pour les usagers en situation de handicap

Grâce aux boucles magnétiques (sonorisation pour les malentendants), au téléagrandisseur (pour personnes malvoyantes), aux livres en édition simplifiées, sous-titrages pour sourds et malentendants, films en audio-description et table d'orientation multimédia, la médiathèque est à la pointe pour recevoir les usagers en situation de handicap.



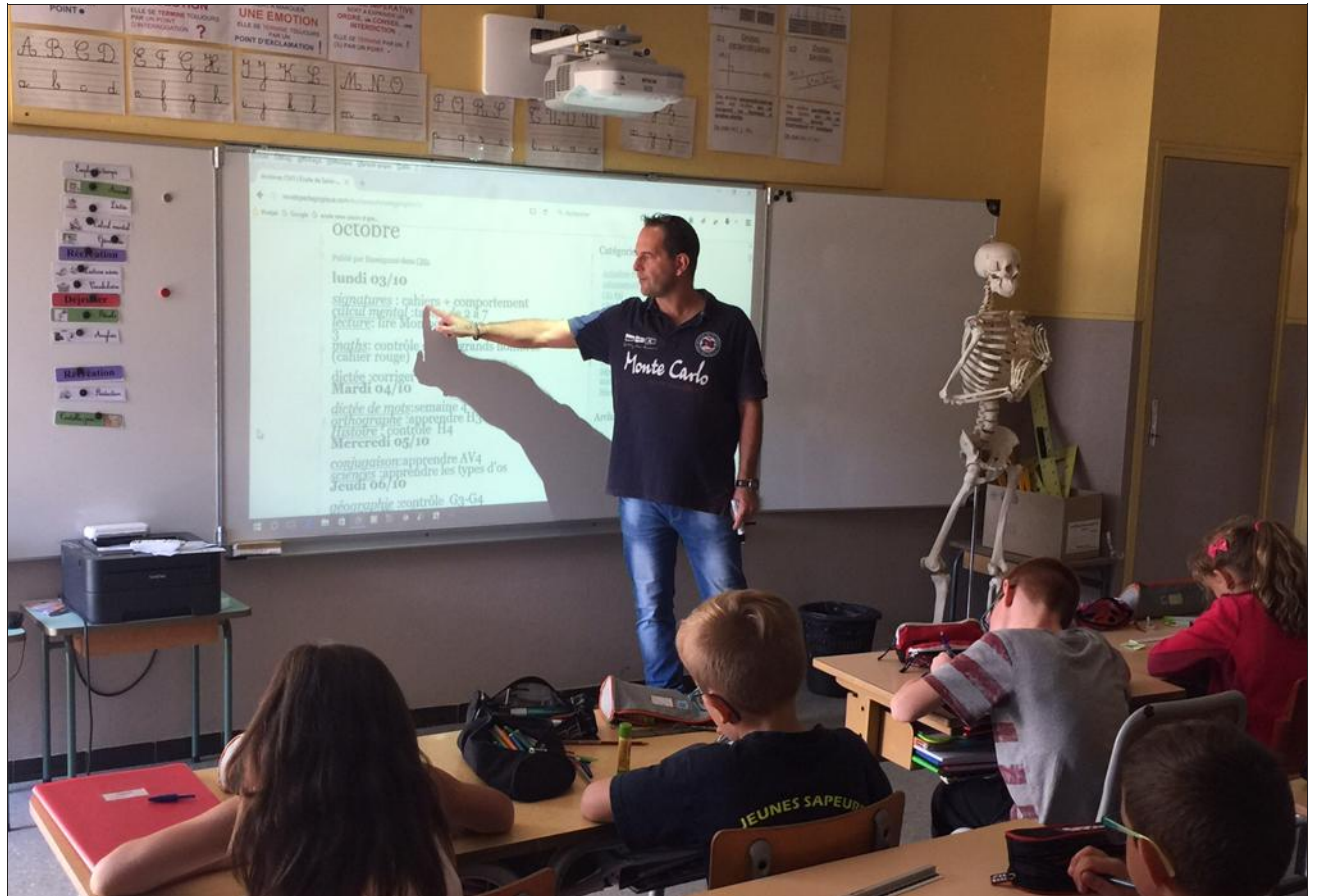
■ Un lieu de vie intergénérationnel : lecture mais aussi vidéo, jeux, DVD et musique. Photo M.P. JANDEAU

## RETOUR SUR INFO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TROPHÉES DES MAIRES

# La CCEL primée pour « l'installation des usages numériques dans les écoles »

Les maires de la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) ont reçu, vendredi soir, le Trophée des communautés de communes à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition des Trophées des maires du Rhône et de la Métropole, organisée par *Le Progrès* à Villefranche-sur-Saône. La CCEL a été primée pour l'installation des usages numériques dans les écoles. Un trophée qui récompense un projet initié en 2014 par le président Paul Vidal et porté par Raphaël Ibanez, vice-président en charge des Équipements structurants. La CCEL a débouqué 500 000 € pour équiper les douze écoles de son territoire en matériel multimédia. Le déploiement de nouveaux supports pédagogiques a été réalisé en deux temps pour la cinquantaine de classes de cycle "3" (CM1-CM2) qui en bénéficient. C'est l'aboutissement d'un projet ambitieux porté de concert par la CCEL et l'Éducation nationale.



■ Pour l'enseignant, le numérique facilite aussi la préparation de son travail. « On ne pourrait plus s'en passer », avoue Jean-Marie Brunand, professeur des écoles en classe de CM1. Photo France-Marie ARNAUD

## « Comment faire évoluer l'éducation des enfants ? Une réflexion passionnante »

L'usage du numérique a fait sa rentrée dans les écoles élémentaires de la Communauté de communes de l'Est Lyonnais.

Le projet est soutenu, depuis 2014, par Raphaël Ibanez, vice-président de la CCEL en charge des Équipements structurants et maire de Saint-Pierre-de-Chandieu. « Je suis très content de ce que l'on est arrivé à faire et vraiment ravi de l'action menée avec l'Éducation nationale », s'enthousiasme l' élu. Le partenariat entre les deux parties a fait l'objet d'une convention, en juin 2015, permettant ainsi la réalisation du projet communautaire, pris en charge par la CCEL.

Grâce à un important chantier de mise aux normes des réseaux sur les huit communes de la CCEL, « pour partir sur de bonnes bases », les vidéo-projecteurs et autres espaces numériques de travail ont investi les écoles. Le



■ Raphaël Ibanez, vice-président de la CCEL en charge des Équipements structurants et maire de Saint-Pierre-de-Chandieu. Photo France-Marie Arnaud

matériel permet ainsi une communication enseignants-élèves-parents. « Les enfants sont plus motivés, car le numérique facilite l'apprentissage qui devient, du coup, plus ludique, témoigne Jean-Marie Brunand, professeur des écoles à Saint-Pierre-de-Chandieu. Les élèves se battent pour aller au tableau. »

Près d'une cinquantaine de classes de cycle 3 bénéficient aujourd'hui d'un « support pédagogique extraordinaire », selon Raphaël Ibanez.

Prochaine étape, la deuxième phase du projet avec le choix des tablettes, dont les essais vont débuter début octobre dans les écoles Louis-Pergaud, de Jons, et Jules-Ferry, de Colombier-Saugnieu. « Comment faire évoluer l'éducation des enfants, c'est une réflexion juste passionnante ! » conclut l' élu.

De notre correspondante locale  
France-Marie Arnaud

CHAPONOST TROPHÉE DES MAIRES

# La souscription pour les aqueducs du Plat de l'Air récompensée



■ Les travaux de restauration des six arches soumis à souscription touchent à leur fin. Les échafaudages ont été retirés la semaine dernière. Photo Claire CHALANDON

La mairie a reçu le Trophée des maires 2016 de la culture, ce vendredi soir, pour la souscription publique pour la restauration des aqueducs du Plat de l'Air.

Lancée en décembre 2015, cette opération a permis à la collectivité de récolter, à ce jour, près de 20 000 € sur un budget global de 145 000 €. Le Trophée des maires est décerné par l'association des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et le journal *Le Progrès*. Les dons sont neuf fois sur dix issus de particuliers, de Chaponost et des environs, mais aussi de la région parisienne et des Pyrénées (lire par

ailleurs). Plusieurs associations locales ont tenu à marquer leur attachement à l'aqueduc, ainsi que trois associations du patrimoine non chaponnoises. Les entreprises se sont montrées plus discrètes. Au 15 septembre (derniers chiffres disponibles), 145 contributions avaient été recensées.

## Un financement nécessaire

« Chaponost, c'est l'aqueduc, l'aqueduc, c'est Chaponost », aime à rappeler Damien Combet, le maire, qui souhaite « débanaliser » l'aqueduc qui tombe en ruine. La souscription va dans ce sens. Un moyen de marquer son attachement à cet ouvrage de 86 kilomètres, dont six sur la commune, avec en point

d'orgue les 72 arches et le réservoir de chasse du pont-siphon de Beaunant sur le site du Plat de l'Air qui apportait l'eau de Saint-Chamond à Lyon dès le I<sup>er</sup> siècle.

La souscription permet de diversifier le financement à l'heure où les fonds publics se tarissent et où la commune désire contenir la dépense publique. Cet appel aux dons est toujours d'actualité et sera renouvelé pour les prochaines échéances.

## Un patrimoine exceptionnel

L'année 2016 a été déclarée « année de l'aqueduc » sur le territoire communal pour marquer le lancement d'un programme de valorisation globale de l'aqueduc. L'édifice nécessite en effet des travaux de sauve-

garde afin que les générations futures puissent, elles aussi, admirer ce patrimoine exceptionnel.

La restauration des six arches menées depuis avril en est la facette la plus visible, la fête gallo-romaine en juin dernier la plus festive. En 2017, la mise en lumière du site et l'installation d'équipements sanitaires pour l'accueil des touristes compléteront la mise en valeur du site. La poursuite des travaux sur les arches reprendra en 2018 et se poursuivra tous les deux ans pour un montant unitaire de 200 000 €.

**PRATIQUE** Dons en ligne depuis le site de la mairie [www.mairie-chaponost.fr](http://www.mairie-chaponost.fr), ou par courrier. Les bons de souscription sont disponibles en mairie ou chez les commerçants.

## « Donner me permet de laisser une trace »

**Jean-Louis Treuillet, 70 ans, retraité SNCF, habite Chaponost**

« J'ai entendu parler de la souscription pour la première fois en tant qu'adhérent d'association lors de la fête de l'aqueduc. J'ai beaucoup voyagé et vu des ruines, mais je trouve celles-ci plus proches, plus belles. J'apprécie particulièrement la vue depuis la route de Francheville. Donner me permet de laisser une trace, une belle trace. Je suis passé par le site internet de la Fondation du Patrimoine. En tant que particulier et en



■ Photo Claire CHALANDON

tant que trésorier d'association, c'est facile d'accès. Je souhaite que la restauration puisse continuer. »

## « L'époque romaine est une période qui me fascine »

**Franck Dory, 52 ans, professeur d'histoire-géographie, habite Saint-André (Pyrénées-Orientales)**

« J'habite à côté de Perpignan depuis près de quinze ans, mais je suis originaire de Saint-Romain-en-Gal, où mes parents habitent toujours. C'est lors d'une de mes visites au musée gallo-romain de Saint-Romain que j'ai vu un prospectus. Je connais la Fondation du Patrimoine car je fais partie d'associations archéologiques à Saint-André et à Vienne. J'ai effectué des recherches sur les

voies romaines autour de Vienne. C'est une période qui me fascine. Donner m'a paru naturel, j'ai un rapport affectif à cette période de l'histoire et de proximité. Vienne et Chaponost ne sont pas trop éloignées. Je connais l'aqueduc de Beaunant, mais pas celui de Chaponost. J'aimerais bien être tenu au courant des travaux et pouvoir prochainement découvrir les arches. »



■ Photo L. VELCESCU

## REPÈRE

### ■ En chiffres

Les travaux ont coûté 145 000 €. 58 000 € viennent de la direction régionale des affaires culturelles, 15 000 € de la Fondation des Monuments historiques, 6 000 € du Syndicat intercommunal de l'aqueduc romain du Gier (auquel Chaponost adhère), 19 877 € sont une souscription publique (au 24 septembre). La participation de la Fondation du Patrimoine est non définie à ce jour (elle sera fonction de la souscription).  
Commune : solde.

## PAYS MORNANTAIS TROPHÉE DES MAIRES



# L'espace Copamo, une architecture respectueuse de son environnement

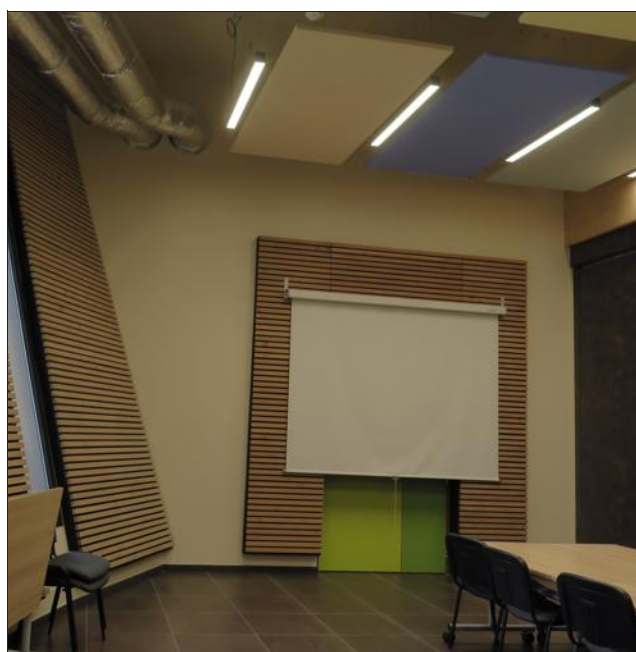
■ Le pôle de services de la Communauté de communes du Pays mornantais au cœur du parc du Clos Fournereau. Photo XXLATELIER-EMMANUEL BALAO

La Copamo a été désignée, hier vendredi, lauréate de la catégorie "architecture" au Trophée des maires du Rhône, organisé par *Le Progrès*.

À l'objet de 80 dossiers de candidature. Quatre agences d'architecture ont ensuite été retenues, pour aboutir au choix du cabinet XXL Atelier. « L'idée était de conserver les transparences visuelles sur le parc, précise l'architecte Fabien Jallon. Nous avons mis en avant la salle du conseil de forme ovoïde qui se situe légèrement à l'écart du reste du bâtiment. Les deux bâtiments sont reliés par un auvent d'acier laqué harmonieusement, soutenu par des poteaux de béton, qui laisse un large passage vers le parc. »

## Une structure réalisée avec des matériaux recyclables

Novembre 2014... avril 2016. Un an et demi de travaux a été nécessaire pour réaliser cette structure de 2 116 m<sup>2</sup>. Construit sur les bases de la réglementation thermique de 2012, l'Espace Copamo se veut au plus près du milieu naturel. Mis à part le rez-de-chaussée du bâtiment administratif qui est en béton, tout le reste bénéficie d'une ossature



■ La salle du conseil communautaire aux cloisons modulables (à droite). On remarque aussi les baffles acoustiques au plafond et les lattis de bois aux murs. Photo Serge PHILIPPOT

en bois recouverte d'un bardage de métal. À l'étage, deux éléments bien visibles, en bois recouvert de métal, largement vitrés, abritent des bureaux. Le concepteur a aussi voulu créer un dialogue environnemental avec le parc et les bâtiments anciens à proximité, poussant même le détail en végétalisant près de 70 % des toitures. Enfin, l'ensemble de la structure s'aligne parfaitement sur la voie de desserte et repense dans le même temps, l'entrée de la ville.

Fabien Jallon a tenu à apporter un soin particulier en termes d'acoustique interne entre les différents bureaux et dans la salle du conseil. Dans cette salle, aux cloisons modulables, les murs sont habillés d'un lattis en bois sous lequel on trouve une isolation de laine de verre et un feutre. Quant aux plafonds, ils sont formés par un ensemble de baffles acoustiques aux couleurs multiples. Sur le plan énergétique, une chaufferie au gaz de traitement d'air à



■ Un auvent relie le bâtiment administratif et la salle du conseil. Photo Serge PHILIPPOT



■ Les toitures sont végétalisées. Photo Serge PHILIPPOT

double flux alimente la totalité de la structure et l'éclairage est assuré par des leds en extinction-allumage automatique et variateur sur la luminosité afin d'optimiser au maximum l'éclairage de toutes les pièces de travail tout en limitant la consommation électrique. Enfin, l'utilisation de matériaux naturels et recyclables comme le bois, permettra un démontage aisé en fin de vie du bâtiment et d'en réutiliser la majeure partie. De par cette

conception, le pôle de services de la Communauté de communes du Pays mornantais (Copamo), se projette dans le futur. « Le projet date de 2001. Après deux mandats, un accord a été trouvé dans la cohérence et a permis de réaliser une structure architecturale de qualité qui répond parfaitement à nos besoins fonctionnels », soulignent le président de la Copamo Thierry Badel et le vice-président Pascal Furnion.

Serge Philippot



■ Le président Thierry Badel (à droite) et le quatrième vice-président Pascal Furnion. Photo Serge PHILIPPOT

## REPÈRE

### ■ Enveloppe financière (bâti)

Maîtrise d'œuvre : 300 120 €  
HT. Travaux : 2 685 000 €  
HT (prix de revient au m<sup>2</sup> : 1 337 €). Subvention du Conseil départemental du Rhône : 316 700 €.

### ■ Les bâtiments

Le bâtiment ovoïdal : 374,5 m<sup>2</sup>. Salle du conseil : 210 m<sup>2</sup>, modulable en deux espaces de 80 m<sup>2</sup> et 130 m<sup>2</sup> (cloison mobile de sépara-

tion), Wifi, câblage au sol, acoustique. Cuisine et salle de repas du personnel : 77 m<sup>2</sup>. Rangements techniques : 32 m<sup>2</sup>. Hall, vestiaires et sanitaires : 55,5 m<sup>2</sup>. Le bâtiment administratif : 1 741,5 m<sup>2</sup>.

### ■ Les espaces d'accueil du public

Hall d'accueil : 99 m<sup>2</sup>. Bureau Information Jeunesse : 31 m<sup>2</sup>. Passerelle Enfance & Rami : 36 m<sup>2</sup>. Espace Éco-

nomie Emploi-Formation : 30 m<sup>2</sup>. Atelier de technique de recherche d'emploi : 18 m<sup>2</sup>. Salle multimédia/formations : 49 m<sup>2</sup>. Bureaux des permanences du public (Missions locales, habitat, solidarité, etc.) : 11 et 15 m<sup>2</sup>.

### ■ Les espaces de travail

Environ 50 bureaux pouvant accueillir 80 agents. 3 salles de réunion (20 personnes/salle) : 69 m<sup>2</sup> au total Archives : 75 m<sup>2</sup>.

## RETOUR SUR INFO

OUEST RHODANIEN TROPHÉES DES MAIRES

# En 2015, une coopérative jeunesse de services lançait un projet sur la COR...

Voilà quelques mois, 11 jeunes se sont lancés dans un projet de travail coopératif. Sous l'égide de Calad'Impulsion, ils ont monté leur société le temps d'un été. Durant plusieurs semaines, ils ont proposé diverses prestations sur le territoire de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR). Il s'agissait de la seconde édition d'un projet qui avait remporté un certain succès lors de sa première mouture. Les participants avaient récolté environ 300€ chacun. Le but du projet était surtout de familiariser les jeunes participants au principe de la coopération au travail. *Le Progrès* a souhaité récompenser cette initiative en remettant à la COR le trophée de l'insertion sociale.



■ Les jeunes entrepreneurs de 2015. Photo DR

## ... en 2016, les résultats obtenus sont encore meilleurs que l'année précédente

La seconde édition du projet de coopérative jeunesse de service sur l'Ouest rhodanien a aussi bien fonctionné que la première. Un peu mieux même !

En 2015, la société temporaire avait réalisé un chiffre d'affaires de 4200€ HT. En 2016, ce chiffre a atteint les 4700€.

Pourtant, le nombre de participants était légèrement inférieur (onze en 2016 contre douze en 2015). Mais les résultats sont là. Les entrepreneurs en herbe ont su faire tourner leur société en réalisant des lavages de voitures, des aides au déménagement ou d'autres prestations liées au service à la personne.

### Dix contrats de plus que l'an passé

En 2015, le projet de cette coopérative jeunesse avait engrangé pas moins de 26 contrats tout au long de l'été.

En 2016, le nombre est monté jusqu'à 36. Rassemblés au sein de l'ate-



■ Le groupe de 2016, accompagné de ses animatrices. Photo d'archives Le Progrès

lier 7 de la pépinière d'entreprises Phara, située dans la zone du Pied de la montagne, à Tarare, les jeunes âgés de 16 à 18 ans ont également profité du projet pour développer leurs connaissances du monde de l'entreprise. Un désir fort, que beau-

coup d'entre eux avaient exprimé dès le début de l'été. Tous avaient ainsi constitué différents comités et répertorié les compétences respectives qu'ils pouvaient apporter afin de se montrer le plus productif et diversifié possible. Pari réussi. Le succès

### Des jeunes issus de toute la COR

Parmi les douze jeunes ayant pris part au projet en 2015, 9 étaient issus de Tarare, un venait de Saint-Romain-de-Popey, un de Saint-Just-d'Avray et un de Saint-Marcel-l'Éclairé.

En 2016, la zone représentée s'est un peu étendue, puisque sur les 11 jeunes présents, 7 venaient de Tarare, deux d'Amplepuis, un de Pontcharra-sur-Turdine, et le dernier de la commune de Saint-Appolinai-

re. de cette seconde édition prouve que celui de la première ne tenait pas à la chance. La coopération au travail reste un concept attractif et les jeunes de l'Ouest rhodanien sont parfaitement prêts à relever le défi.

Farah Houssami



# Trophées innovantes et créatrices



prés) Anne Glemarec (Euronews)

## Xavier Emmanuelli : « Retrouver les clés du “vivre ensemble” »



■ Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social de Paris.

« Il faut retrouver les clés du “Vivre ensemble” et comprendre les codes que l’on emploie les uns avec les autres ». Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social de Paris, ancien Secrétaire d’État a, lors de la conférence qui a précédé la remise de Trophées, insisté sur quatre éléments fondamentaux concernant l’exclusion, la connaissance du corps, le temps qui n’existe plus, l’espace qui se restreint et les codes à mettre en commun pour connaître l’autre. « Nous vivons dans l’univers du miroir, des médias qui se reflètent dans des médias. Ceux qui comprennent les mécanismes des médias et des miroirs n’ont pas peur, les autres sont dans l’angoisse et l’angoisse engendre l’intolérance ». « Pourtant, a-t-il conclu, les gens ne demandent qu’à vivre en paix, je reste optimiste ».

Gisèle Lombard



■ Jérôme Aguesse directeur régional Dalkia et le maire René Basset.



■ Jean-Michel Mille directeur régional de Colas et le maire Pierre-Jean Zannettacci.

## Coup de cœur du Jury

**Commune de Saint-Lager**  
Saint-Lager a conçu et réalisé la mise en lumière de la chapelle de Brouilly Notre-Dame-des-Raisins dans le respect du bâti et des économies d’énergie. L’édifice, dont la première pierre a été posée le 16 octobre 1854 fait 7 mètres de large sur 17 mètres de long et a une hauteur de 12 mètres. Huit vitraux laissent entrer la lumière. Six communes ont participé au financement.

## Trophée de l’urbanisme

**Commune de L’Arbresle**  
Mise en place d’une gestion dynamique du stationnement en centre-ville pour favoriser l’accès aux commerces. Un peu plus de 200 places de stationnement ont été équipées de capteurs communiquant avec un système informatique central en mairie pour un budget total de 107 315 € HT. Ce système permet d’informer les usagers par des panneaux sur le nombre des places libres dans les différents parkings



■ Cyrille-Frantz Honegger (Numericable SFR), Paul Vidal Pt Est Lyonnais, R.Ibanez.



■ Claire Peigné présidente AMF69 et Damien Combet maire de Chaponost.



■ Christian Missirian directeur régional EDF commerce et Martial Passi maire de Givors.



■ Gil Vauquelin, directeur inter-régional Caisse des dépôts et le maire Alexandre Vincendet.



■ Arnaud Penverne directeur du centre régional Veolia et le maire Roland Crimier.

## Développement numérique

**Communauté de communes de l’Est Lyonnais**  
La communauté de communes de l’Est lyonnais s’est lancée dans un ambitieux projet d’équipement numérique des douze écoles primaires du territoire. Le programme est désormais achevé avec succès.

## Trophée de la Culture

**Commune Chaponost Aqueducs**  
En décembre 2015 la commune a lancé une souscription publique pour sauvegarder les aqueducs gallo-romains du plat de l’Air. Les travaux 2016 s’élèvent à 145 000 € pour la réhabilitation de six arches sur 72 avec renouvellement 100 000 € chaque année.

## Innovation citoyenne

**Commune de Givors**  
La municipalité a proposé la mise en place durant six mois (1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2015) d’une expérimentation de l’extinction de l’éclairage public en milieu de nuit. 70,3 % des 3 195 réponses de Givordins qui se sont exprimés ont été des réponses favorables.

## Développement économique

**Commune Rillieux-la-Pape**  
La ville a racheté l’ancien site militaire Ostérode (25 hectares) pour en faire un pôle de développement. Dans l’attente du changement PLU et d’un grand projet global, la Ville loue provisoirement à bas prix à des entreprises.

## Développement durable

**Commune de Saint-Genis-Laval**  
Dans le cadre de sa politique globale de déplacements, Saint-Genis-Laval s’est dotée d’un schéma de déplacements doux mis en œuvre progressivement. 17 km ont été créés et 20 km sont prévus en 2020.

### LES PARTENAIRES :



RHÔNE ÉVÉNEMENT

# À l'honneur douze municipalités

C'est au Parc des expositions de Villefranche-sur-Saône et à l'issue du congrès de l'AMF69 Association des maires de France, que s'est déroulée, vendredi soir, la cérémonie de remise des Trophées des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon organisée par le groupe Progrès en collaboration avec l'AMF69.

« *Le Progrès* a vocation à mettre en lumière les initiatives qui, au quotidien permettent d'améliorer la qualité de vie des citoyens, a tenu à souligner Jean-Claude Lassalle directeur délégué du *Progrès*, tandis que Claire Peigné présidente de l'AMF69, tout en déplorant le manque de moyens financiers, se félicitait de voir les maires être les personnalités politiques préférées des Français. Cette soirée, riche en émotion pour les douze lauréats honorés, a été aussi l'occasion de découverte de projets innovants. Comme par exemple l'initiative de la Communauté de communes de l'Ouest rhodanien qui va permettre à quinze jeunes de créer leur job d'été, via une coopérative jeunesse, ou le gros projet d'école numérique de la Communauté de communes de l'Est lyonnais. Deux projets parmi d'autres qui démontrent l'extraordinaire dynamisme des communes du Rhône et de la Métropole de Lyon.



Gisèle Lombard  
Photos Pierre Augros

Partenaires et lauréats 2016 sur scène. La soirée a été présentée par les journalistes François Guttin-Lombard (*Le Progrès*)  
Photo Pierre AUGROS



■ Daniel Faurite vice-président Sytral et le maire Bernard Chaverot.



■ Thierry Becart (Action logement) et Annick Guinot vice présidente du COR.



■ Romain Migliorini pdt CA de MTRL et François-Noël Buffet sénateur maire d'Oullins.



■ Lionel Cailles rédacteur en chef adjoint du Progrès et Thierry Badel Pdt de Copamo.



■ Jean-Luc Da Passano pdt de la SERL et Bernard Fialaire président Saône Beaujolais.

## Trophée Associatif

**Commune de Montrottier**  
Sept familles originaires de Syrie actuellement en attente dans des camps en Jordanie vont prochainement s'installer à Montrottier dans des logements vides appartenant à l'Opac. Le maire Bernard Chaverot et le conseil municipal ont donné leur accord en juillet.

## Trophée Solidarité

**Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien**  
Quinze jeunes vont créer leur propre job d'été via une coopérative jeunesse mise en place par la communauté de communes. Ils seront encadrés par deux animateurs qui les aideront à créer leur propre activité.

## Développement commercial

**Commune d'Oullins**  
Une nouvelle identité, une marque et un marketing innovant, « Oullins of Courses » est désormais l'appellation commerciale d'Oullins. Oullins est ainsi la deuxième ville de la Métropole après Villeurbanne à posséder sa propre marque.

## Trophée Architecture

**Communauté de communes du Pays Mornantais (Copamo)**  
Les services du nouveau siège de la Copamo implanté à Mornant dans le parc du Clos Fournerneau viennent d'être ouverts au public. Signal de l'entrée de ville le bâtiment exprime par son architecture la fonction communautaire.

## Communauté de Communes

**Communauté de communes Saône-Beaujolais**  
Le pôle culturel intercommunal « Le Singuliers » a ouvert ses portes en novembre dernier. Il comprend une médiathèque, deux salles de cinéma et une brasserie. Le succès a été immédiat.



**Merci à tous les partenaires d'avoir contribué à faire de cet événement une réussite**



GIVORS TROPHÉES DES MAIRES

# Quand les citoyens éteignent la lumière

La ville de Givors a remporté un Trophée des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon, organisé par le journal *Le Progrès*, pour son projet de votation citoyenne. 71 % des votants ont souhaité une extinction des lumières de la ville la nuit.

C'était une décision particulièrement sensible à prendre pour les élus. D'un côté, des enjeux de développement durable évidents, mais aussi la perspective d'économies sonnantes et trébuchantes pour la commune. De l'autre, le pari osé de plonger dans le noir une ville de 20 000 habitants entre minuit trente et cinq heures du matin. Gain économique pour la Ville : 80 000 €. Gain écologique : moins de pollution visuelle et des économies d'énergies louables pour lutter contre le réchauffement climatique. Enjeu démocratique : trouver une adhésion forte de la population pour dépasser les peurs inhérentes à la sécurité. Comment ça marche ? Une consommation réduite, notamment grâce à l'installation d'horloges astronomiques. Les horloges sont programmées pour déclencher l'éclairage en fonc-



■ L'éclairage public, dont celui des bâtiments municipaux, sera éteint pendant quatre heures. Photo Lisa SANCHEZ

tion du lever et du coucher du soleil. Cela permet d'éviter qu'une courte période d'assombrissement, comme le passage d'un nuage, déclenche inutilement l'éclairage. Pour réaliser un maximum d'économies, la ville de Givors a également fait le choix de remplacer des équipements vétustes.

Un consensus qui s'est un peu effrité compte tenu de l'été compliqué que le quartier des Vernes a connu, ce dernier ayant été le terrain de plusieurs dégradations nocturnes. Il s'agit néanmoins d'un choix ambitieux qui pourrait susciter des vocations parmi les villes de la Métropole.



« Nous sommes particulièrement fiers de ce prix. Grâce aux 3 200 votants, le conseil municipal a pu prendre sa décision en toute connaissance de cause »

Martial Passi,  
maire de Givors

GIVORS RELIGION

## Imam évincé : le prêche du vendredi s'est déroulé dans l'apaisement



■ Environ vingt fidèles se sont réunis pour protester contre l'éviction de l'imam Bourekhis. Photo d'archives B. M.

Cinq jours après l'éviction de l'imam Bourekhis (voir éditions de mardi, mercredi et jeudi), qui a agité la communauté musulmane givordine cette semaine, le prêche de ce vendredi s'est déroulé dans l'apaisement à la Grande Mosquée. L'imam de Décines, qui exerçait déjà par roulement les vendredis depuis plu-

sieurs mois, a assuré l'office. À la suite d'un appel à manifester, une vingtaine de fidèles, soutenant l'imam Abdelwahab Bourekhis, se sont rassemblés dans le silence devant le portail du lieu de culte, sous la surveillance d'un équipage de police. Ils revendiquent notamment la tenue d'une assemblée gé-

nérale extraordinaire afin de faire part de leur incompréhension.

De son côté, la Grande Mosquée de Givors devrait prochainement organiser une réunion d'information dans un lieu neutre dans le but d'échanger sur la décision prise de destituer l'imam.

G. S.

GRIGNY AMICALE LAÏQUE

## Des arts dramatiques pour les enfants



■ Photo DR

Les enfants ont désormais la possibilité d'intégrer la section arts dramatiques chaque mercredi, de 18 à 19 heures avec l'Amicale laïque au centre Chervet. « Cet atelier se déroule sous forme ludique. Chaque membre apprend à exprimer des choses ou à mimer une situation », explique Jean-Éric Rouast, le président de l'association et animateur de cette section. Parmi les participants, Leïla, 11 ans, effectuaient ses premières séances « Je suis venue pour améliorer mon expression, mais aussi pour essayer de vaincre ma timidité. C'est un défi que je me suis lancé », confie-t-elle.

**PRATIQUE** Pour les enfants, il reste des places aux sections Gym bébés gones, Street dance et arts plastiques. Tél. 09.52.43.05.17.

L'ARBRESLE TROPHÉES DES MAIRES

# Le nouveau système de stationnement largement plébiscité

Initié début septembre, le nouveau système de gestion des places de parking semble donner satisfaction aux usagers comme aux élus. Ce système, ainsi que la réfection du centre-bourg de la commune, ont d'ailleurs valu au premier magistrat de L'Arbresle, de recevoir le Trophée des maires, décerné par *Le Progrès* et récompensant les initiatives innovantes.

Qui a dit que les gens n'aimaient pas le changement ?

Le système est en place depuis moins d'un mois et déjà, la mairie de L'Arbresle réceptionne de nombreux retours positifs. « Globalement, les gens sont très contents. La plupart s'accordent sur le fait que c'est un changement très positif », annonce le maire de la commune, Pierre-Jean Zannettacci.

Le changement en question ? Une régulation des zones de stationnement.

Car la problématique a longtemps agacé les habitants de L'Arbresle : « Tout le monde se plaignait de ne jamais pouvoir se garer », explique le maire. Ne pouvant miser sur une hausse du nombre de places, les élus ont choisi de favoriser la rotation des places déjà existantes. « Beaucoup de personnes posaient leur voiture et les laissaient bien trop longtemps stationnées, développe Pierre-Jean Zannettacci. Nous avons mis en place



■ Un panneau électronique indique le nombre de places libres. Photo Gérard URBIN

un système qui permet non seulement aux automobilistes de savoir où sont les places libres, mais qui nous donne aussi la possibilité de voir où il y a des abus. »

## « Un système unique dans les communes de notre taille »

Ainsi, les places se répartissent selon un code couleur précis dans la commune.

Le rouge autorise une heure de stationnement, le bleu deux heures, le vert quatre heures, et le blanc indique un stationnement à durée illimitée. « Jusque-là, beaucoup

laissaient leur voiture sur une place et sortaient du travail juste pour tourner l'heure sur le disque. Désormais ça n'est plus possible. »

En effet, les places sont maintenant équipées de détecteurs qui indiquent à la fois la vacation mais aussi l'heure d'arrivée des voitures. La police municipale, qui réceptionne les données, peut ainsi identifier les véhicules stationnés depuis trop longtemps. Désormais, impossible donc de « phagocyter » une place de parking tout au long de la journée.

Le système induit de nombreuses rotations, lesquelles

offrent régulièrement des places libres aux automobilistes.

## « Aujourd'hui, plus personne ne peut dire qu'il ne trouve pas de place »

Des panneaux sont également placés dans la commune pour indiquer aux conducteurs quels parkings possèdent des places libres et combien il en reste précisément. Une idée similaire aux systèmes installés dans les parkings des grandes villes, mais « unique dans les communes de notre taille », préci-

# 100000

C'est la somme, en euros, qu'a coûté le nouveau système de gestion des places de stationnement dans la commune de L'Arbresle.

se le maire.

En tout, l'instauration du nouveau système aura coûté quelque 100 000 euros à la commune. Mais cet investissement semble avoir permis d'obtenir satisfaction : « Aujourd'hui, plus personne ne peut dire qu'il ne trouve pas de places à L'Arbresle », assure Pierre-Jean Zannettacci.

Conséquence moins agréable pour les automobilistes toutefois, les véhicules en infraction étant parfaitement identifiables, les contraventions sont plus fréquentes. Le temps, du moins, que tout le monde prenne de bonnes habitudes...

Farah Houssami

farah.houssami@leprogres.fr

## Pari réussi pour la réhabilitation du centre-bourg : « On voulait créer une zone conviviale »

Autre projet urbain de taille, la commune de L'Arbresle a réalisé la réfection de son centre-bourg. « Le réaménagement de la place de la République était prévu dans les projets du mandat, explique le maire, Pierre-Jean Zannettacci. L'idée était de rendre le site plus convivial et, pour ce faire, nous avons travaillé avec les habitants mais aussi avec les commerçants. »

Lors de la réfection de la place, une vingtaine de zones de stationnement ont été supprimées « mais remplacées dans d'autres points de la commune », précise

le maire.

Une première phase de travaux avait été réalisée à l'été 2015. Puis, le chantier a été lancé en janvier 2016 pour s'achever avant la Fête de la musique, le 21 juin. Quelques mois après la fin des travaux, le pari semble réussi : « On voulait que la place soit plus qu'un simple lieu de passage et ça fonctionne, développe l' élu. On a, par exemple, installé des bancs et les gens s'y assoient. De nombreuses manifestations festives y ont de plus été organisées tout au long de l'été. » L'opération a coûté 750 000 euros.



■ La place de la République a été requalifiée. Photo Gérard URBIN

## RETOUR SUR INFO

OULLINS TROPHÉES DES MAIRES

## En avril, la marque Oullins of courses était lancée...

Lancée en avril dernier, la marque est devenue la référence et la renommée de la ville. « C'est un clin d'œil issu d'un anglicisme qui donne un coup de jeune à Oullins. C'est une très bonne chose », a souligné François-Noël Buffet, le sénateur-maire en avril dernier, lors du lancement officiel d'Oullins of courses. « Nous avons œuvré au sein d'un groupe de travail depuis novembre avec différentes structures issues de la commune. La Ville bien sûr, le théâtre de la Renaissance, des commerçants et nous, le management du centre-ville. C'est une marque co-construite », expliquait Caroline Fouchot, manager du centre-ville, tandis que Marc Desgranges, le président du management, ajoutait : « C'était une évidence ». A grand renfort de fanions, de drapeaux, d'affiches, de stickers et toute la panoplie publicitaire, Oullins s'est affichée depuis comme un pôle attractif, encore plus avec le métro de l'agglomération lyonnaise. La Ville peut se targuer d'être dans un dynamisme et une attractivité qui en fait le septième pôle commercial de la Métropole de Lyon et c'est la quatrième à avoir mis en place un management de centre-ville. Il semblerait que cela ait été payant...

NOTE oullinscentreville.blogspot.com



■ Le maire, François-Noël Buffet, accompagné des acteurs du projet Oullins of courses. Photo Jocelyne TAKALI

## ...aujourd'hui cette nouvelle identité commerciale s'est imposée

Effectivement cela a été payant, la marque est connue voire même reconnue, Oullins of Courses a reçu, vendredi soir, le Trophée du développement commercial, lors de la neuvième édition des Trophées des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon, organisée par le journal *Le Progrès*, au parc des expositions de Villefranche-sur-Saône. Le sénateur-maire, François-Noël Buffet, a reçu ce titre. Depuis le printemps dernier, son équipe et lui-même ont travaillé à faire connaître Oullins.

« Bien sûr, nous en sommes très fiers », confirment Caroline Fouchot, manager centre-ville et Marc Desgranges, président du management. « Notre objectif de conforter la clientèle d'Oullins et du sud-ouest lyonnais a été atteint. Nous avons aussi la volonté d'attirer une nouvelle population et clientèle, notamment du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, en définissant une stratégie marketing en réponse à la concurrence des autres pôles commerciaux : Confluence, Part Dieu Oxygène, Saint-Genis 2, Pres-



■ Marc Desgranges et Caroline Fouchot : « Les projets ne manquent pas ». Photo Jocelyne TAKALI

qu'île. »

Et d'ajouter que : « Pour cela, de nombreuses actions ont été lancées avec la Fête des mères, notamment où près de 1 000 participants ont déposé leurs bulletins pour tenter

de gagner les 500 € de coaching/shopping. La période des soldes a été un moment privilégié pour identifier encore plus la marque oullinoise et nous avons organisé un concours photo. En juin, nous

avons lancé notre première opération Tapis Rouge, qui consiste à faire connaître la ville à de futurs investisseurs. Le local du 106, Grande-rue a été entièrement redécoré et pensé en fonction de cela. Des boutiques éphémères y élisent désormais domicile. »

« Les projets ne manquent pas, affirme Marc Desgranges et Caroline Fouchot. Il va y avoir la braderie de ce week-end bien sûr, mais également une soirée au théâtre avec nos partenaires et adhérents en octobre. Noël approche et les animations vont fuser. »

Nul doute que la commune va certainement prendre un nouvel essor. Il faut le souhaiter car il y a encore des locaux vides et des commerces qui ferment.

Après Villeurbanne et sa Destination Gratte-Ciel, Oullins est la deuxième ville de l'agglomération qui se démarque par sa marque.

**NOTE** La braderie continue ce week-end avec la signalétique de la marque à retrouver chez les commerçants partenaires.

RILLIEUX-LA-PAPE TROPHÉE DES MAIRES

# À Osterode, l'ancienne zone militaire reprend vie



■ À proximité de l'entrée sur l'A46, la zone reprend une activité après quelques années de sommeil. Photo M. M.

Avant sa transformation en zone d'activités, le terrain accueille une cinquantaine d'entrepreneurs qui développent leur projet.

La réforme de la carte militaire, en 2008, annonce la fermeture du site Osterode à Rillieux. Mais avant le départ des militaires et civils travaillant sur le site, propriété de l'armée, quatre années s'écoulent. Puis encore sept années avant que le terrain ne soit cédé à la Communauté urbaine de Lyon. En 2015, la municipalité rachète les 20 hectares pour 7,5 M€. Afin de mener à bien le projet de zone d'activités, il faut attendre la révision du PLU-H en 2018. Mais pas question de laisser les locaux inoccupés jusque-là. L'idée

de les mettre à disposition d'entreprises pour un loyer modique a germé et aujourd'hui, une cinquantaine d'entrepreneurs de tous horizons occupent le site. Certains reconnaissent dans cette expérience une façon « de mettre le pied à l'étrier » pour lancer une activité. « Sans ce loyer intéressant, je n'aurais jamais pu développer mon entreprise », témoigne un ébéniste.

« Ils ont moins de souci avec leur loyer mensuel et peuvent davantage se consacrer au développement et à la prospection », explique Mathieu Arondeau, qui accompagne les entreprises sur place.

« Ces entreprises, qui cohabitent avec des emplois d'insertion et des services municipaux représentent près de

200 emplois créés ou sauvegardés », se réjouit le maire Alexandre Vincendet, qui vient de recevoir le Trophée des maires pour cette initiative (lire en pages 14 et 15).

## Échanges fructueux et diversité

La règle est simple, connue et acceptée de tous. Le site deviendra un jour une zone d'activités, mais en attendant les entreprises peuvent faire grandir leurs activités au chaud et dans des locaux adaptés. Les conventions d'occupation sont signées jusqu'en 2018, mais d'ici le premier coup de pioche, il est fort probable qu'elles puissent être prolongées.

D'ici là, l'ancien terrain militaire re-

**50** C'est le nombre d'entreprises installées sur le site actuellement. Les conventions précaires d'occupations rapportent à la commune 300 000 € cette année et les projections pour les deux années à venir prévoient des gains avoisinant les 400 000 €.

prend vie, se transformant en une ruche où les échanges sont souvent fructueux et la diversité intéressante. La première à avoir investi les lieux est l'association Deux choses Lune, qui a installé un village d'hébergement d'urgence à l'entrée du terrain. Puis, le porche passé, on trouve pêle-mêle la collection du Musée d'anatomie qui a trouvé refuge à Rillieux, un sculpteur qui redonne vie aux troncs d'arbres morts, un carrossier, un artiste peintre, un ébéniste, une décoratrice sur meubles et des entreprises de transports. Ce sont eux qui tirent le mieux leur épingle du jeu en cette période économique délicate. « Depuis leur installation à Osterode, ils ont acquis plusieurs poids lourds et beaucoup cherchent actuellement des chauffeurs. »

La dernière abeille de cette nouvelle ruche est une société spécialisée dans le retraitement de matériel d'impression. Elle a investi le plus grand bâtiment du site, surnommé « la cathédrale ». Cette fois, le passage par Osterode pourrait être un tremplin pour l'entreprise qui souhaite s'implanter durablement à Rillieux...

SATHONAY-CAMP BROCANTE

## Une journée riche de surprises avec le comité des fêtes

Dimanche, le comité des fêtes innove avec une journée festive à multiples facettes. Éliane Jacob, la présidente, apporte des précisions sur ce nouveau concept : « Nous ne voulions pas mettre en place une simple brocante/vide-greniers. Les visiteurs pourront également découvrir, au milieu des stands, des collectionneurs ou encore des produits d'artisans qui éveilleront toutes les curiosités... ». Un rendez-vous avant tout convivial mais aussi « sucré/salé » grâce aux différents plats et autres amuse-gueules proposés par les bénévoles de l'association.

**PRATIQUE** Dimanche 2 octobre, de 8 à 18 heures, place Thévenot. Entrée libre pour les visiteurs. 5 € le mètre linéaire pour les exposants. Rens. au 06.12.94.11.37.



■ Le comité des fêtes et ses bénévoles sont prêts à accueillir les nombreux visiteurs. Photo S. N.

RILLIEUX-LA-PAPE

Tennis de table : trois rencontres ce samedi

Samedi, les amateurs de tennis de table peuvent assister à trois rencontres de la seconde journée, dans les salles Gaby Garadier et Colette Grégoire. Des oppositions programmées à 16 heures, qui vont opposer la Nationale 3 (dames) à Saint-Denis, l'interdépartementale (dames) à l'entente Gerland/Villefranche et la prénationale (messieurs) à Oullins. Les filles (N3) et les garçons sont montés en fin de saison. Une bonne occasion pour encourager les pongistes de l'AUVR-Rillieux, dans leurs nouvelles divisions.

**PRATIQUE** À partir de 16 heures, 24 rue de la Saône. Entrée gratuite.

RILLIEUX-LA-PAPE

Première à domicile pour le rugby club

Après avoir disputé les deux premières rencontres de championnat à l'extérieur, le RCR (rugby club Rillieux) retrouve sa pelouse du Loup-Pendu. Un début de championnat ponctué par un partage des points à Pont-de-Claix (US-Deux-Ponts) et une défaite à Saint-Jean-de-Bourgnay. Dimanche, face à l'une des équipes invaincues de cette poule de Fédérale trois, ils doivent débiter par un succès, pour marquer leur prétention à domicile.

**PRATIQUE** Dimanche à 15 heures, au stade du Loup-Pendu, rue des Mercières. À 13 h 30, rencontre entre les équipes réserves des deux clubs.

SAINT-GENIS-LAVAL TROPHÉE DES MAIRES

# La verte d'esprit

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Genis-Laval a placé le développement durable au centre de ses préoccupations. Ce qui lui a valu d'être distingué dans cette catégorie aux Trophées des maires vendredi.

« Je ne suis pas l'Ayatollah du vert, je suis un vert pragmatique. » Roland Crimier plante le décor. Sans étiquette politique mais centriste assumé, le maire de Saint-Genis-Laval ne badine pas avec l'écologie. Entre 2010 et 2012, l'édile a établi un Agenda 21 dans sa commune, labellisé depuis par le ministère de l'Environnement. À travers des actions concrètes, l'objectif de celui-ci est de promouvoir le développement durable et responsable, valoriser le vivre ensemble, ainsi que préserver les équilibres du territoire. Aujourd'hui, le pari est en passe d'être réussi. Sur 43 actions engagées, 25 ont déjà été accomplies ou sont en cours de réalisation. Le reste devrait suivre dans les années à venir. Si ces actes ont d'abord valeur d'exemple, ils ont surtout permis une certaine prise de conscience. Désormais, la Ville ne lance plus de projets sans y placer un volet consacré au développement durable. Les exemples sont légion. Avec

un chauffage au bois, une toiture végétalisée ou un puits canadien, l'Équinoxe fait figure de gymnase novateur en termes de qualité environnementale. Le Mixcube, la maison de quartier des Collonges, a été conçu dans la même veine, et entend faire les mêmes efforts pour la planète grâce à sa cuve de récupération d'eaux de pluie et son isolation écolo. Quant à l'espace culturel La Mouche, il a récemment rouvert ses portes après plusieurs mois de travaux, qui ont notamment permis de réduire de moitié sa consommation en énergie.

Autant d'aménagements qui contribuent, à leur façon, à lutter contre le réchauffement climatique. D'autant qu'en dehors de ces grands projets urbains, d'autres idées vertes fleurissent de part et d'autre de la ville : un nouveau tronçon de piste cyclable a été inauguré en août dernier (lire par ailleurs), au même moment que l'installation de nouveaux récupérateurs d'eau de pluie utilisés par les agents municipaux. « Ce n'est peut-être qu'une goutte d'eau, mais une goutte d'eau, plus une autre, si tout le monde s'y met, ça fait bouger les lignes », admet Roland Crimier. À Saint-Genis-Laval, on pourrait déjà remplir une bouteille.

Gautier Stangret

## ZOOM

### ■ Tout pour les modes doux

À Saint-Genis-Laval, le coup de pédale connaît un sérieux coup d'accélérateur. Ces dernières années, la commune a mis l'accent sur le développement des liaisons "modes doux". Ainsi, près de 17 kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés sur l'ensemble de son territoire. La dernière en date, sur l'avenue Charles-de-Gaule, a été inaugurée en août dernier. « C'est

une nouvelle façon d'aborder la ville, mais aussi un bon moyen de faire des rencontres, confie le maire Roland Crimier. Surtout, notre but est de relier tous les équipements publics, qu'ils soient scolaires, administratifs ou sportifs, à travers ce maillage, afin de circuler facilement et librement dans toute la ville. » À terme, la barre des 20 kilomètres de voies vertes devrait être atteinte d'ici à 2020.



■ 17 kilomètres de voies cyclables ont été aménagés sur l'ensemble de la commune. L'objectif est d'en couvrir 20 d'ici 2020. Photo Gautier STANGRET

## Quand étudiants et personnes âgées cohabitent

Cela fait également partie des aspects du développement durable : le lien social. Ou plus précisément intergénérationnel. Depuis fin 2015, la Ville propose de loger gratuitement des étudiants (seules les charges sont à régler) dans les résidences pour personnes âgées des Oliviers et du Colombier en contrepartie de gardes ponctuelles. Une façon pour eux d'obtenir des conditions d'études facilitées, et pour les retraités une présence rassurante à leurs côtés.



■ Apolline a tenté l'aventure du logement intergénérationnel. Photo E. C.

## Neuf cuves pour collecter les eaux de pluie

Collecter, c'est préserver. Tel est le leitmotiv de la commune, qui a mis en place, cet été, une nouvelle citerne enterrée, destinée à la récupération des eaux de pluie. Cet aménagement vient compléter la flotte des huit précédentes, portant à 460 m<sup>3</sup> le volume total de stockage à Saint-Genis-Laval. Un moyen de réaliser des économies de consommation, mais surtout de préserver la ressource en eau. L'eau collectée est ainsi utilisée par les agents municipaux pour arroser les différents squares et espaces verts de la ville.

La Ville va prochainement inviter ses administrés à tenter l'expérience depuis leur domicile.



■ Photo Donovan THIEBAUD

SAINT-LAGER TROPHÉES DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE

# Comme un phare dans les vignes, la chapelle de Brouilly distinguée

La chapelle de Brouilly qui brille comme un phare dans les vignes, en sentinelle du territoire beaujolais. Voilà ce qui a séduit le jury décernant ce vendredi soir les trophées des maires du Rhône et de la métropole. Trophée coup de cœur.

Depuis plus d'un an, la chapelle brille de nouveau. Du sommet du mont Brouilly, à 484 mètres d'altitude, elle constitue à la fois un repère géographique pour celui qui se promène et un bel atout touristique. « Ce renouveau du site du mont Brouilly, avec l'éclairage nocturne de la chapelle, mais aussi les aménagements du site, les sentiers de découverte, le géoscope <sup>(1)</sup>, ont fait du lieu un pôle touristique incontournable du Beaujolais », déclare la direction de l'office du tourisme Beaujolais-Vignobles.

## Un projet de près de 100 000 €

C'est la municipalité de Saint-Lager, commune sur laquelle est implantée la chapelle, qui est à l'initiative de ce nouvel éclairage. « La chapelle avait été éclairée dans les années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, à l'initiative et sur le financement des Amis de Brouilly », explique René Basset, le maire de Saint-Lager. Mais les gros projecteurs ont été volés à plusieurs reprises et la chapelle a été plongée dans le noir. À partir de 2010, sous l'impulsion des signataires des crus Brouilly et côte de Brouilly signataires de la Charte de Fontevraud, relayés par le projet de création d'un



■ C'est donc avec la solidarité de tout un territoire que le projet porté par la commune a pu voir la lumière.  
Photo Marie-Pierre JANDEAU

Géoparc en Beaujolais <sup>(2)</sup>, la municipalité a rallumé le projet d'éclairage. Il s'est finalement réalisé en 2015. « La technologie avait avancé, on pouvait éclairer avec des leds, mais il fallait encore trouver les financements. Seule, la commune de Saint-Lager ne pouvait pas porter un projet de près de 100 000 € ! », affirme le maire de Saint-Lager. C'est donc avec la solidarité de tout un territoire que

le projet porté par la commune a pu voir la lumière.

## Un coût de fonctionnement ultra-économique

La chapelle est éclairée jusqu'à minuit par un système technologique performant : 68 projecteurs leds de 3,5 kilowatts, commandés par une horloge astronomique. Le coût de fonctionnement est ultra-économique : 939 € par an.

## De notre correspondante Marie Pierre Jandea

**(1)** Esplanade panoramique où l'on comprend la notion de cru et de terroir à partir de la présentation des roches du sous-sol.

**(2)** Label Unesco en cours.

## REPÈRES

### « Notre Dame aux Raisins » veille depuis un siècle et demi sur son vignoble

La chapelle de Brouilly est un symbole fort de la région beaujolaise. Perchée au sommet du Mont Brouilly à 484 mètres d'altitude, la chapelle « Notre Dame aux Raisins » veille depuis un siècle et demi sur son vignoble. La Chapelle a été construite en 1854 pour remercier la vierge Marie d'avoir protégé les vignes de l'oïdium <sup>(1)</sup>, sur un des premiers monts qu'on aperçoit depuis le val de Saône. C'est un repère pour les voyageurs de l'autoroute du soleil.

■ **Financement**  
Le projet a été financé par la

région Rhône-Alpes (33 000 €), l'État par le biais du député Bernard Perrut (30 000 €), d'EDF (20 000 €), de la Communauté de communes Saône-Beaujolais (10 000 €), participation des Amis de Brouilly, de l'Espace des Brouilly et du Cru Brouilly (4 500 €), ainsi qu'une participation paritaire de 3 000 € de chacune des communes dont les vignobles portent l'appellation brouilly (Saint-Lager, Cercié, Odenas, Charentay, Quincié-en-Beaujolais et Saint-Etienne-la-Varenne).

**(1)** Une maladie de la vigne

« La chapelle avait été éclairée dans les années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, à l'initiative des Amis de Brouilly »

René Basset, maire de Saint-Lager





MONTROTTIER TROPHÉE DES MAIRES

# Il y a six mois, le village accueillait sept familles originaires de Syrie



■ Le soir de leur arrivée, en mars dernier, le maire Bernard Chaverot avait salué l'engagement et la générosité de ses administrés. Photo d'archives Jessica BISSAY

La commune a reçu ce vendredi, du journal *Le Progrès*, le trophée associatif, pour son engagement auprès de Forum Réfugiés. Depuis six mois, sept familles syriennes vivent au village, entourées par de nombreux habitants, solidaires.

Cela fait six mois qu'ils sont arrivés à Montrottier, après un très long voyage depuis la Syrie. Pour ces sept familles de réfugiés, l'installation en France est vécue comme le calme après la guerre.

« Quand on sait qu'en 2015, un enfant sur huit est né dans une zone de conflit, on n'a pas le droit d'hésiter si on peut les sortir de là ! », lançait avant leur arrivée le maire Bernard Chaverot.

Contacté par le préfet, qui lui avait dit que la commune disposait de logements vacants de l'Opac et pouvait donc accueillir des familles syriennes, le maire n'avait effectivement pas hésité. Lors du conseil municipal qui avait suivi cette annonce, il donnait son accord pour que les familles de réfugiés qui se trouvaient en situa-

tion d'attente dans des camps en Jordanie s'installent dans lesdits logements vides, dont les loyers seront pris en charge par le Forum Réfugiés.

## Une intégration réussie

Il aura fallu plusieurs mois pour que le dossier se débloque et que les réfugiés s'installent dans la commune, un soir de printemps. Aujourd'hui, la vie s'est organisée. Les adultes apprennent la langue et les enfants sont scolarisés dans l'école du village. L'intégration fonctionne. « Nous avons eu

écho de quelques réflexions, des gens qui se plaignaient qu'il y avait aussi des familles de notre village qui avaient besoins d'aide, confie le maire. Mais nous n'avons pas eu de levée de boucliers. Les habitants qui étaient encore réticents ont rapidement vu qu'ils avaient envie de s'intégrer parmi la population en respectant ses us et coutumes, avec une réelle envie de travailler – certains sont mêmes déterminés à monter leur entreprise. »

Conscient que cette arrivée ne ferait pas immédiatement l'unanimité, le

« Nous sommes fiers de recevoir ce trophée, cela veut dire qu'il y a une reconnaissance dans le travail que nous avons accompli ces derniers mois. Il y a 10 ans, nous avons obtenu un trophée du journal *Le Progrès* pour nos travaux pour le développement durable. »

**Bernard Chaverot,  
Maire de Montrottier**

## ZOOM

### ■ Qui sont ces familles ?

Il y a sept familles, soit 32 personnes, dont 18 enfants. Visiblement, elles ne se connaissent pas ou peu, puisqu'elles n'habitaient pas dans les mêmes villes en Syrie. Elles sont en situation de réinstallation. Dans un parcours classique, les demandeurs d'asile vivent dans le pays depuis plusieurs mois quand ils obtiennent le statut de réfugiés. Dans le cas présent, les familles ont fait la demande au Liban, et viennent en France parce qu'il n'y a pas de possibilité d'intégration là-bas. Elles sont donc réfugiées et primo-arrivantes. Toutes ont obtenu l'asile politique.

### ■ Le rôle de Forum Réfugiés à Montrottier

Employée par Forum Réfugiés, Pauline Jaoul est chargée d'accueillir et d'accompagner les familles réfugiées dans le cadre du programme de réinstallation. Jusqu'en décembre, elle s'occupe de mettre en place un accompagnement global, au quotidien, pour les sept familles. L'objectif ? Les rendre autonomes et aider les adultes à trouver du travail pour éviter la dépendance à la solidarité.

mairie n'était pas inquiet pour autant. Lorsqu'il avait évoqué le sujet, à l'occasion de ses vœux, certains habitants s'étaient spontanément proposés pour apporter de l'aide aux familles, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la langue. Et la solidarité n'a pas diminué au fil des mois. Aujourd'hui, 21 familles de Montrottier (trois familles de bénévoles pour une famille syrienne) donnent de leur temps. « Le but de ce parrainage est d'éviter l'isolement, de créer du lien afin de faciliter l'intégration », explique Michel Croizer, du Centre communal d'actions sociales (CCAS).

« Il y a aussi une personne à la mairie qui travaille à temps plein pour leur faciliter toutes les tâches administratives, enchaîne-t-il. Cette personne est payée par le Forum Réfugiés, l'association étant elle-même subventionnée par l'État. Le financement de cette personne s'arrêtera en principe fin décembre. L'an prochain, il faudra bien que les ressortissants syriens deviennent indépendants. »

**De notre correspondant,  
Jean-Michel Murat**